



**PAYS CŒUR ENTRE-DEUX-MERS**

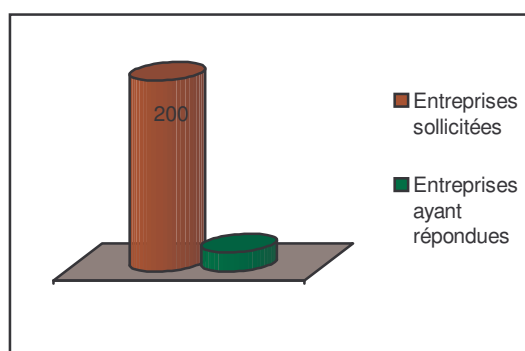
**QUESTIONNAIRE AUX ENTREPRISES**

**SYNTHESE ET ANALYSE**

**Mai 2005**

# ANALYSE DES QUESTIONNAIRES

## 1) Présentation générale des entreprises et de leurs activités



Entreprises sollicitées par courrier	200
Entreprises ayant répondues	18
Entreprises relancées par téléphones	60
Entreprises acceptant de reprendre le questionnaire	25
Entreprises relancées ayant répondues	2
Entreprises ayant répondues : TOTAL	20

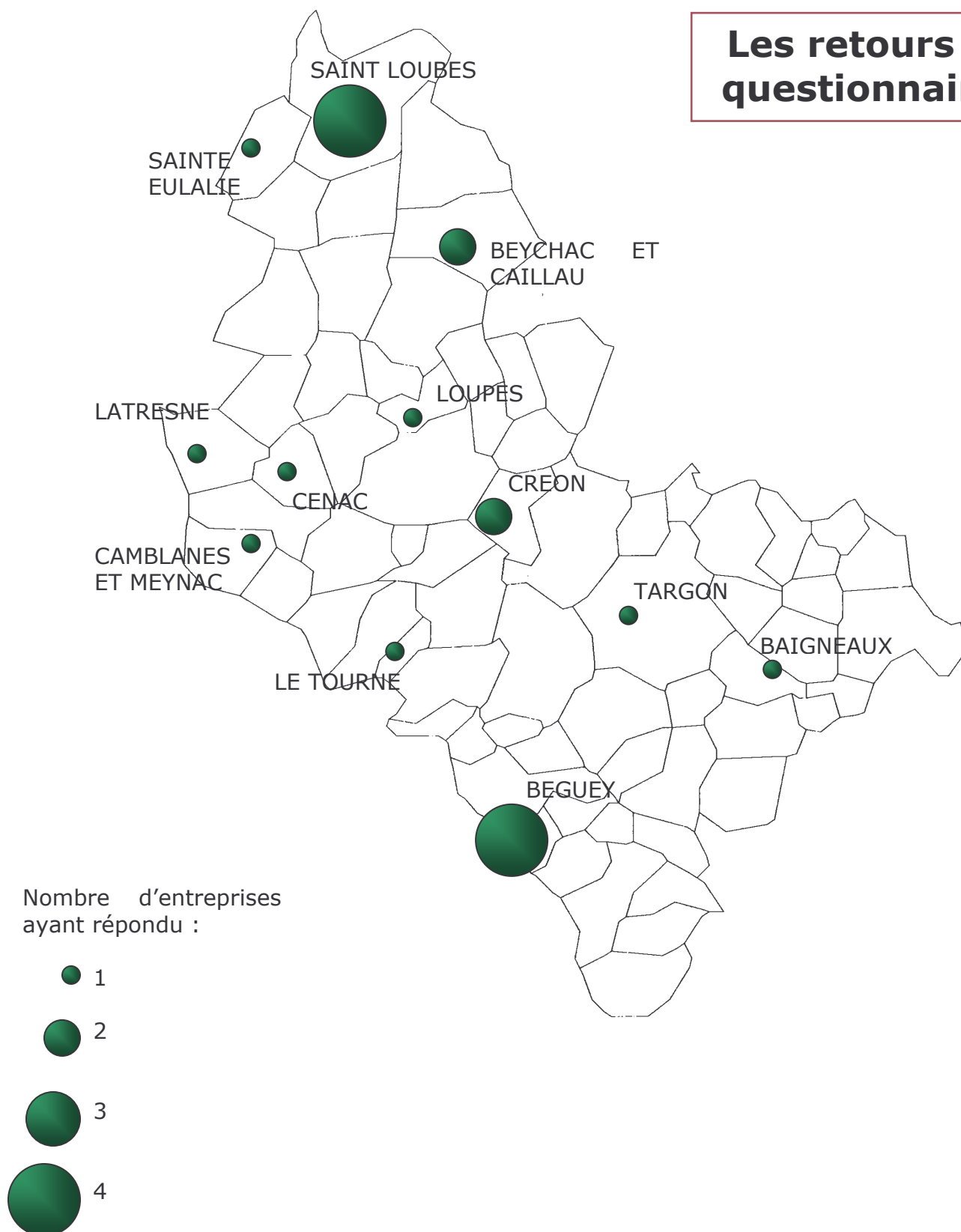
→ Le nombre relativement réduit de réponses au questionnaire ne doit pas être d'emblée interprété comme un désintéressement des entrepreneurs du Pays cœur entre deux Mers quant à l'avenir économique de leur espace, mais plutôt comme une motivation souvent peu marquée lorsqu'il s'agit de répondre à une forme de sondage. Ce manque de motivation mis en évidence par le faible taux de retour des questionnaires envoyés a pu également se vérifier lors des relances téléphoniques effectuées (voir en annexe la liste des entreprises contactées).

Un tel résultat impose donc une certaine relativité pour le traitement de l'ensemble des questions contenues dans le questionnaire.

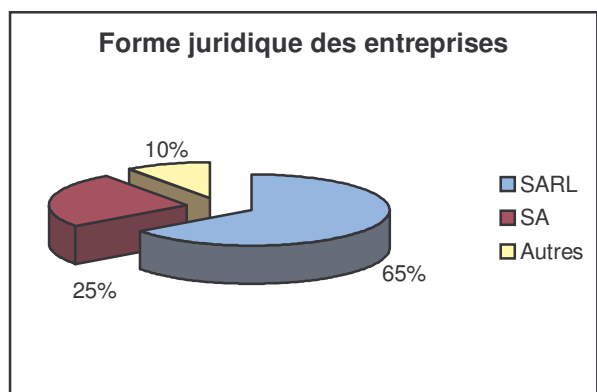
Cependant, un taux de réponse de plus de 10% provenant d'entreprises qui totalisent près de 447 salariés s'impliquant dans des secteurs d'activité diversifiés et implantées sur l'ensemble du territoire du Pays permet de fournir des informations qualitatives particulièrement précieuses à analyser.

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

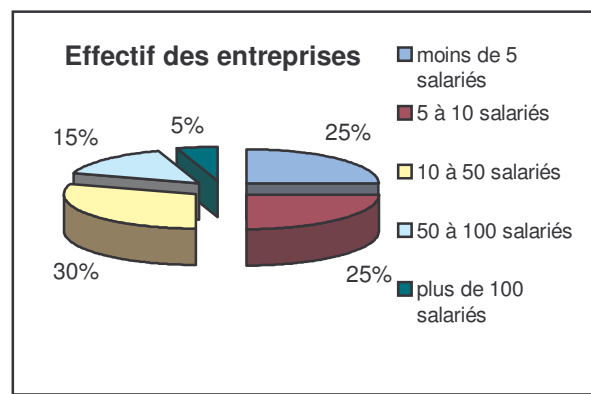
## Les retours de questionnaires



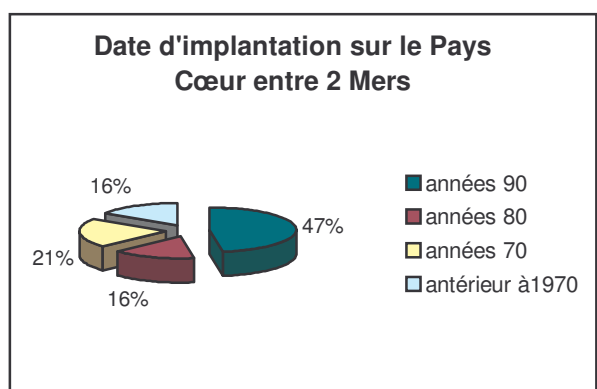
Carte CODE. Avril 2005



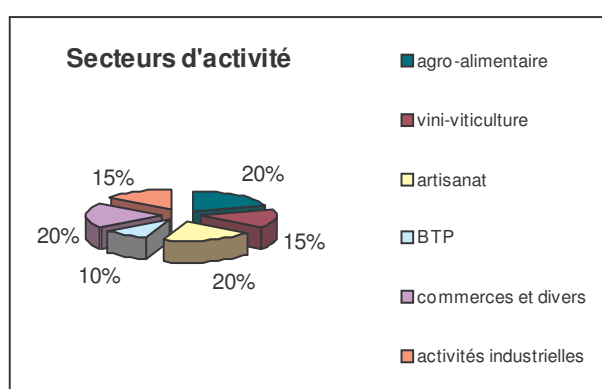
SARL	13
SA	5
Autres	1



Effectif total	447
Moyenne de salariés par entreprise	22
moins de 5 salariés	5
5 à 10 salariés	5
10 à 50 salariés	6
50 à 100 salariés	3
plus de 100 salariés	1

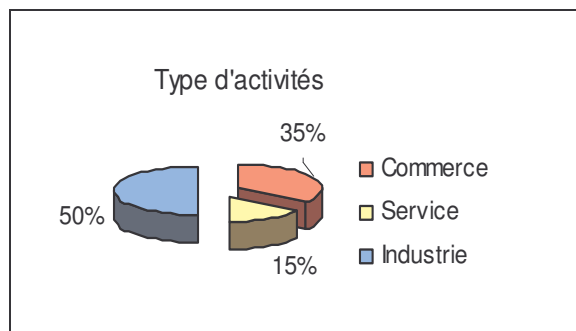


années 90	9
années 80	3
années 70	4
antérieur à 1970	3

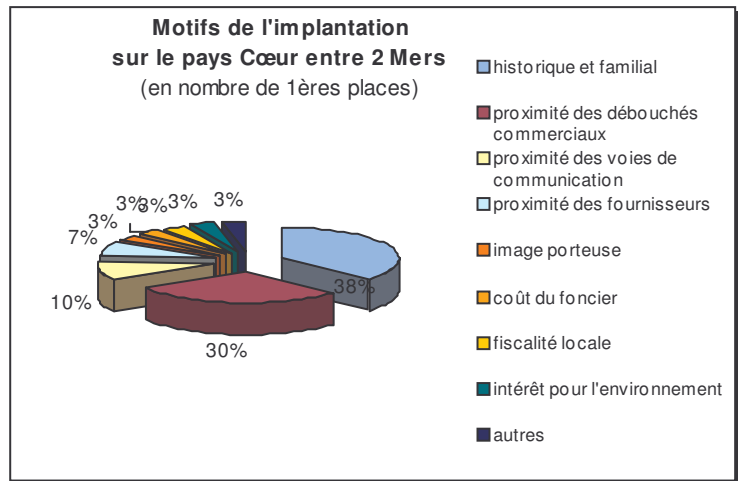
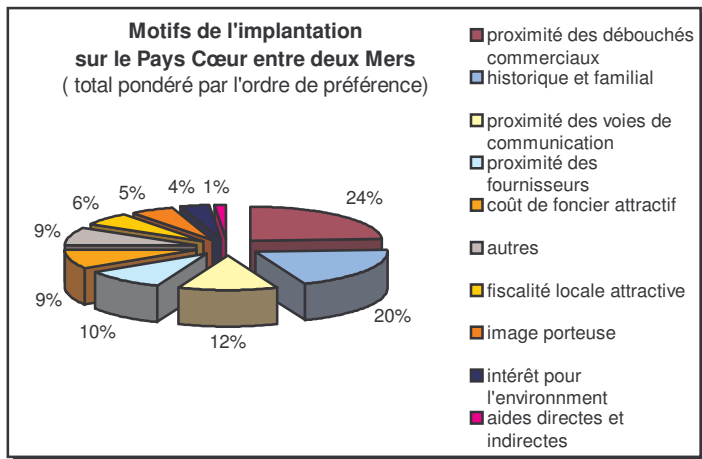


agro-alimentaire	4
artisanat	4
vini-viticulture	3
BTP	2
commerces et divers	4
activités industrielles	3

→ La date d'implantation de ces entreprises nous permet de voir une certaine continuité des créations jusqu' aux années 1990. On constate depuis une recrudescence importante des arrivées d'entreprises sur le territoire montrant un certain regain de l'attractivité du territoire notamment du fait de sa situation périphérique de Bordeaux.



Commerce	7
Service	3
Industrie	10



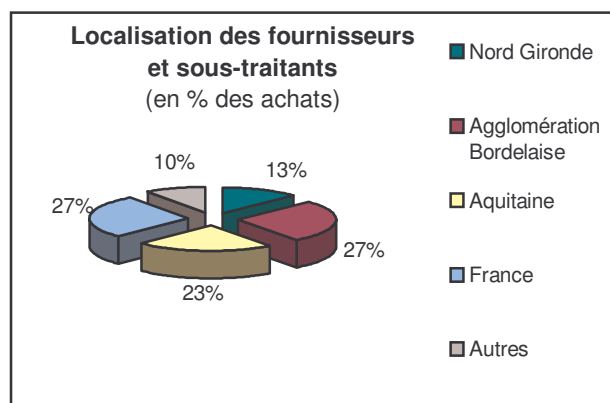
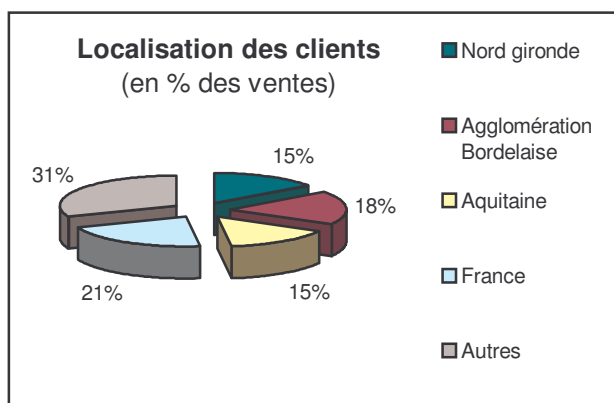
	Total pondéré par l'ordre de préférence	En nombre de 1ères places
proximité des débouchés commerciaux	124	11
historique et familial	105	9
proximité des voies de communication	64	3
proximité des fournisseurs	52	2
coût du foncier attractif	47	1
autres	45	1
fiscalité locale attractive	31	1
image porteuse	28	1
intérêt pour l'environnement	19	1
aides directes / indirectes	7	0

➔ La prise en considération de l'ordre de préférence émis par les entrepreneurs rend mal compte de la très large prédominance des motifs historiques et familiaux et la proximité des débouchés commerciaux dans l'implantation des entreprises sur le Pays Cœur entre deux Mers. Celle-ci est par contre visible si on considère les motifs cités en première place, puisque plus d'un entrepreneur sur deux (soit 67%) place ces raisons au premier rang.

Les motifs classés "autres" accentuent également cet attachement géographique puisqu'ils sont essentiellement le fait d'entrepreneurs exerçant principalement sur ce secteur (proximité du personnel existant, lieu de travail sur la résidence principale). Un des entrepreneurs souligne également une certaine qualité technique et environnementale : mise aux normes des stockages...

La part faite à "la proximité des voies de communication" n'est pas négligeable (12%) loin s'en faut. Par contre, les facteurs influant sur le coût de l'implantation (coût du foncier, fiscalité locale, aides) ne prennent pas une place importante dans le choix des entrepreneurs même si ils disposent dans ce domaine d'avantages indéniables (notamment sur le coût des terrains).

Il reste cependant à constater que l'image porteuse et l'intérêt pour l'environnement sont deux facteurs d'implantation relégués. Ces résultats montrent d'une part le désintérêt et, par conséquent, la méconnaissance de l'impact de ces thèmes ; et d'autre part, la nécessité de consacrer une large part des efforts.

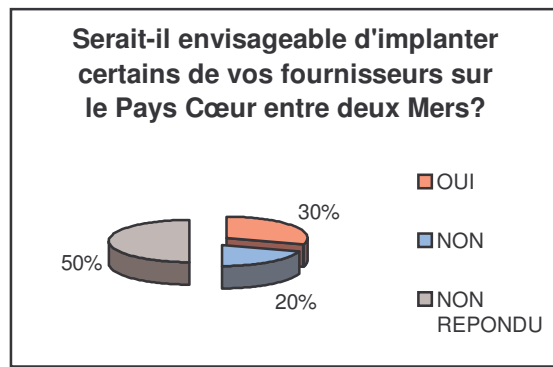


	Fournisseurs & sous-traitants (en % des ventes)	Clients (en % des achats)
Le Nord Gironde	13%	15%
L'Agglomération Bordelaise	27%	18%
L'Aquitaine	23%	15%
La France	28%	21%
Autres	10%	31%
Total	100%	100%

➔ Près de 40% des débouchés commerciaux et des fournisseurs se concentrent dans un rayon de 50 kilomètres, avec une large prédominance de la Gironde (Nord Gironde, le pôle d'attraction que constitue l'agglomération Bordelaise, ainsi que le Pays Cœur entre deux Mers). Les relations commerciales avec la région Aquitaine sont relativement importantes (environ 20 %).

On peut néanmoins constater que les relations économiques avec d'autres espaces que le département et la région ne sont pas négligeables pour autant. Ainsi, certaines entreprises travaillent à l'échelle de la France voire l'étranger (notamment pour l'export).

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

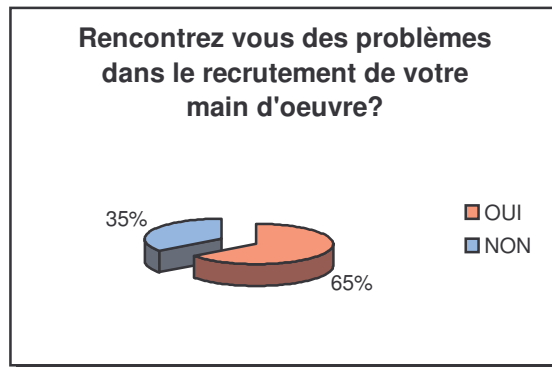
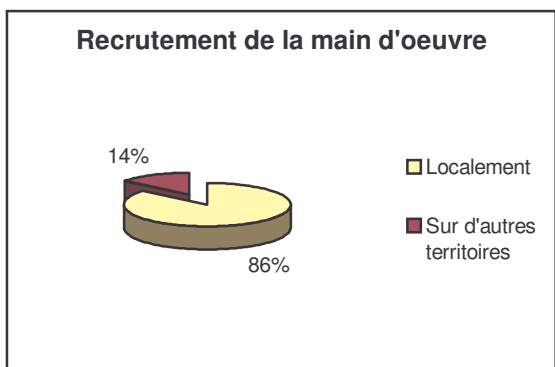


OUI	6
NON	4
NON REPONDU	10

→ Il est intéressant de constater qu'un nombre non négligeable d'entrepreneurs n'ont pas d'avis sur la question. Ils n'ont donc jamais réfléchis à un avenir économique du Pays. Cette tendance est à mettre en relation avec l'opinion exprimée ci-après (cf 3<sup>ème</sup> partie: l'activité économique et le Pays Cœur entre 2 Mers). Une information sur les potentialités du Pays Cœur entre 2 Mers avec les entreprises est donc à renforcer.

◆ ◆ ◆ ◆ ◆



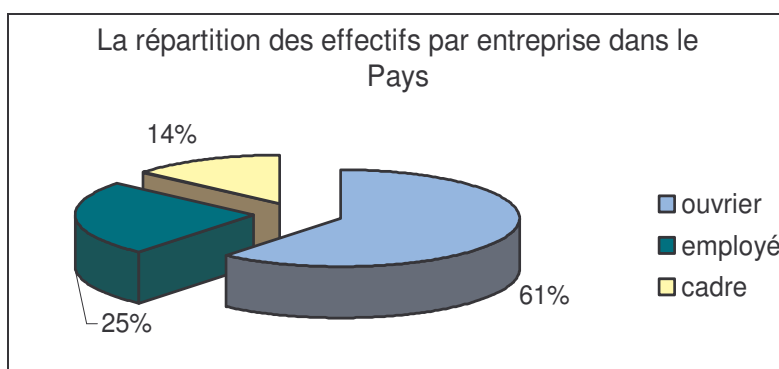


LOCALEMENT	18
SUR D'AUTRES TERRITOIRES	3

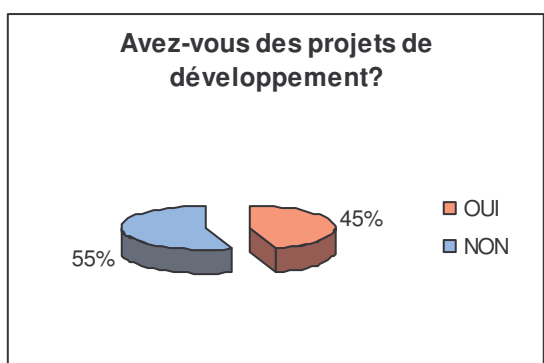
OUI	13
NON	7

→ Les difficultés rencontrées par les chefs d'entreprise tiennent essentiellement dans la qualification de la main d'œuvre qu'ils estiment pour une large part insuffisante. Dans la mesure où la grande majorité d'entre eux recrutent "localement", l'attente est forte pour voir se développer dans la région des unités d'enseignement technique destinées à former des jeunes en direction des métiers manuels pour palier à la pénurie des ouvriers qualifiés et de commerciaux spécialisés (formation interne, apprentissage, contrats de qualification, rouvrir des sections spécialisées...). Une entreprise désirerait également "qu'on lui fournisse plus d'informations et de propositions pour résoudre ce problème".

Les recrutements se font majoritairement par l'ANPE et l'intérim. Mais les entreprises favorisent également tous leurs contacts : liens avec les écoles de formation, connaissance, presse, mission locale, insertion, fédérations...



◆ ◆ ◆ ◆ ◆



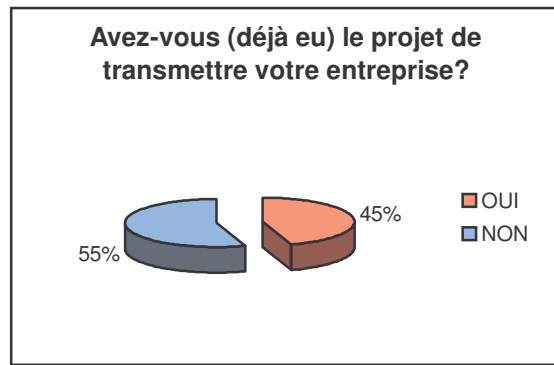
OUI	9
NON	11

OUI	14
NON	6

➔ Les chefs d'entreprise interrogés se situent majoritairement dans une conjoncture stagnante voire difficile. Moins de la moitié des chefs d'entreprise ont un projet de développement de l'entreprise (emploi, déplacement du siège pour des locaux plus adaptés, ou développement du marché et surtout de l'export pour palier aux difficultés actuelles...). Il serait donc pertinent de se rapprocher des PME pour connaître leurs projets en la matière ou pour mettre en place un système d'aides afin d'en faire de véritables pivots du développement économique local, notamment dans le secteur viticole.

En outre, le niveau d'optimisme relativement bas, dont ils font preuve, tient essentiellement à une mauvaise conjoncture économique. La forte concurrence est un motif d'inquiétude pour certains d'entre eux (essentiellement les petits artisans). Les commerçants subissent un marasme de la consommation entraînant une baisse des activités. Enfin, les professions vini-viticoles et leurs sous traitants endurent la crise actuelle des vins de Bordeaux.

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

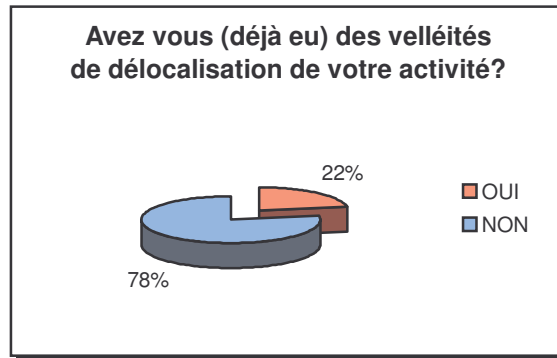


OUI	9
NON	11

→ La proportion importante d'entrepreneurs ayant déjà projeté de transmettre leur entreprise est à mettre en relation avec le faible niveau d'optimisme souligné ci-avant et le vieillissement d'âge des chefs d'entreprise. Les perspectives de retraite future à plus ou moins long terme ayant pu motiver certains projets de transmission sont importantes.

Cependant, la continuité de l'entreprise est en général assurée malgré les deux entreprises se trouvant en difficulté de succession. Une réflexion est donc à mener avec les dirigeants de PME pour assurer les transmissions importantes qui se dérouleront dans les dix années à venir (phénomène du "papy-boom" déjà amorcé).

◆ ◆ ◆ ◆ ◆



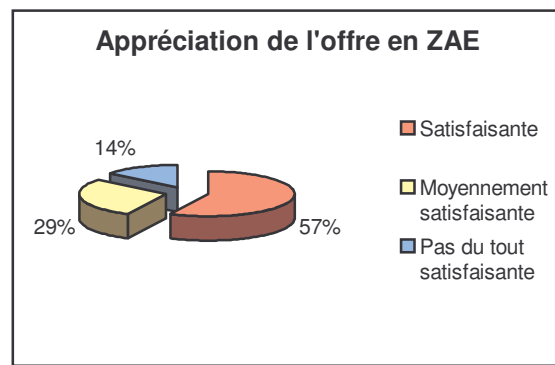
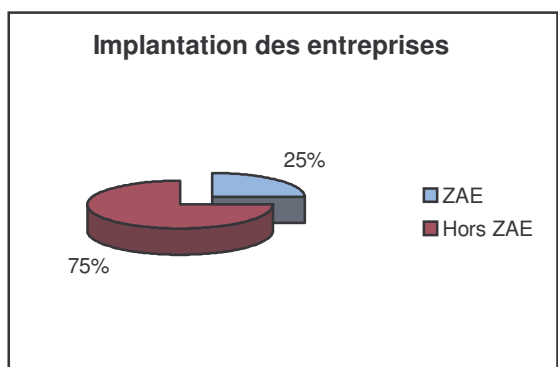
OUI	4
NON	14
Non répondus	2

➔ Le fait que les entrepreneurs soient très majoritairement rétifs à toute délocalisation de leur activité s'explique par l'importance des motifs historiques et familiaux dans l'implantation des entreprises sur le Pays Cœur entre 2 Mers (voir ci-avant).

Les raisons de délocalisations sont de plusieurs ordres : changements de départements, fiscalités attractives, changements pour des raisons de confort (sécurité, ADSL, ZAC...).

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

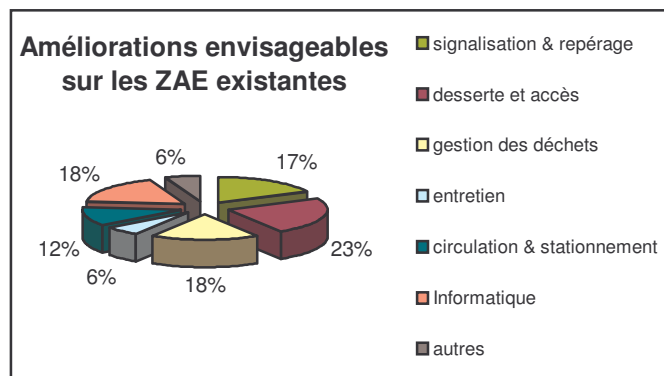
## 2) Localisation des entreprises et leur développement sur le Pays Cœur entre 2 Mers



OUI	5
NON	15

Satisfaisante	8
Moyennement satisfaisante	4
Pas du tout satisfaisante	2

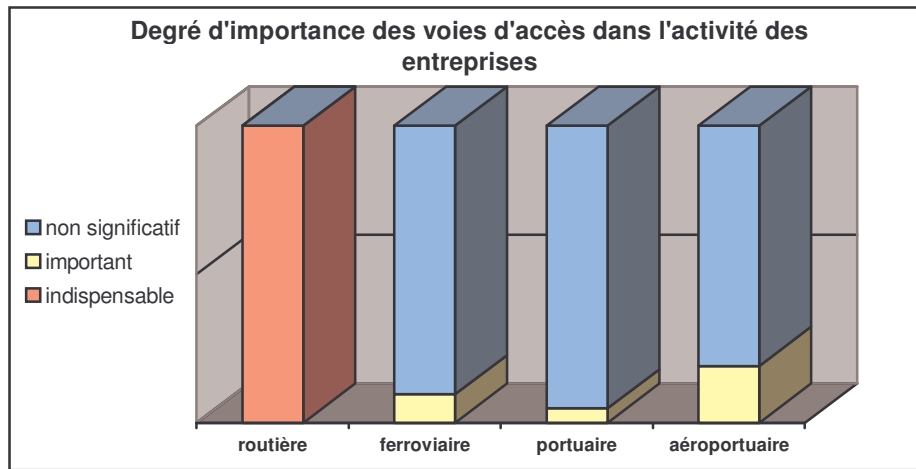
➔ Si le quart uniquement des entreprises interrogées sont localisées sur une zone d'activité économique, ce n'est pas majoritairement dû à la mauvaise qualité de ces dernières. En effet, l'appréciation à leur égard est plutôt positive, y compris de la part des entreprises qui n'y sont pas implantées. Il s'agit peut être également, à l'origine, d'une insuffisance dans l'offre de ZAE sur le Pays Cœur entre deux Mers.



signalisation et repérage	3
desserte et accès	4
gestion des déchets	3
entretien	1
circulation et stationnement	2
Informatique	3
aménagement paysager	0
autres	1
<b>Non Répondus</b>	<b>8</b>

→ Les points principaux restant à améliorer concernent prioritairement la signalisation et l'accès de ces zones qui doivent rester pratiques, repérables facilement. Le confort interne des ZAC reste également important : de meilleures connexions informatiques ainsi qu'une gestion plus qualitative des déchets seraient appréciées.

◆ ◆ ◆ ◆ ◆



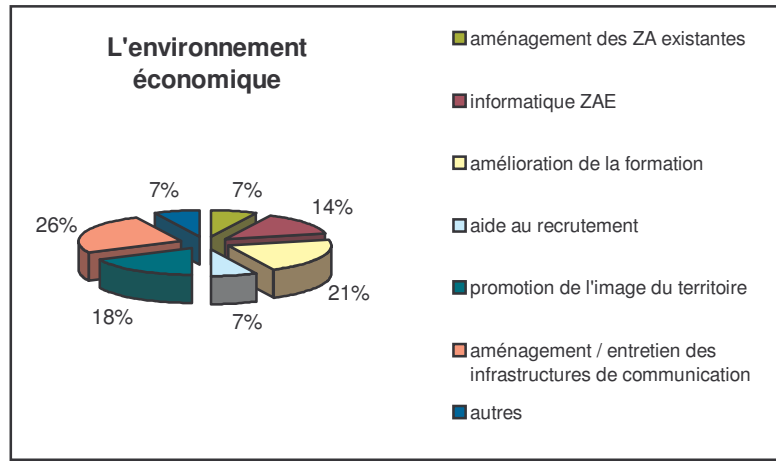
	routière	ferroviaire	portuaire	aéroportuaire
<b>indispensable</b>	21	0	0	0
<b>importante</b>	0	2	1	4
<b>non significatif</b>	0	19	20	17

→ Si les infrastructures portuaires et ferroviaires, et à moindre titre aéroportuaires, ne sont pas jugées indispensables à l'activité des entreprises du Pays Cœur entre 2 Mers, cela provient avant tout du fait que les débouchés commerciaux et les fournisseurs sont localisés pour l'essentiel dans un périmètre proche (cf. graphique ci-avant).

Logiquement, les voies d'accès routières sont donc inversement considérées comme très largement indispensables à l'activité économique, ce qui positionne notamment l'ouest du Pays Cœur entre 2 Mers de façon avantageuse, sur cette question.

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

## Domaines d'intervention privilégiés des collectivités publiques



En nombre de 1ères places

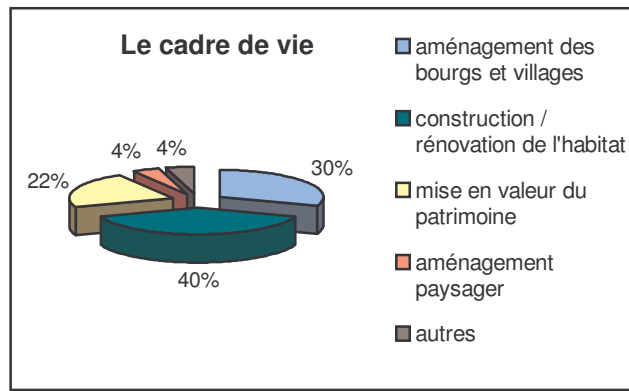
aménagement et entretiens des routes	7
Informatiques sur ZAE	4
amélioration de la formation	6
aide au recrutement	2
aménagement des ZA existantes	2
équipements de soutien à l'activité économique	0
promotion de l'image du territoire	5
autres	2

→ Les difficultés dans le recrutement de main d'œuvre qualifiée (voir ci-avant) expliquent la proportion importante d'entrepreneurs souhaitant que les collectivités publiques s'investissent activement dans les domaines de la formation et de l'aide au recrutement.

L'aménagement des infrastructures de communication constitue également une attente forte, en matière de desserte et de qualité. L'importance de la promotion de l'image du territoire conforte la non connaissance de celui-ci.

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

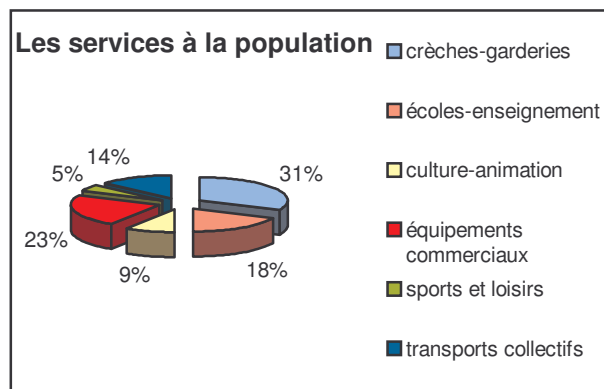




En nombre de 1ères places

aménagement des bourgs et villages	7
aménagement paysager	5
construction / rénovation de l'habitat	9
mise en valeur du patrimoine	1
autres	1

→ Concernant le cadre de vie, les entrepreneurs font valoir que l'ensemble des réponses proposées sont liées entre elles et relèvent de la même politique. Ils sont néanmoins plus sensibles à l'aménagement des bourgs et villages

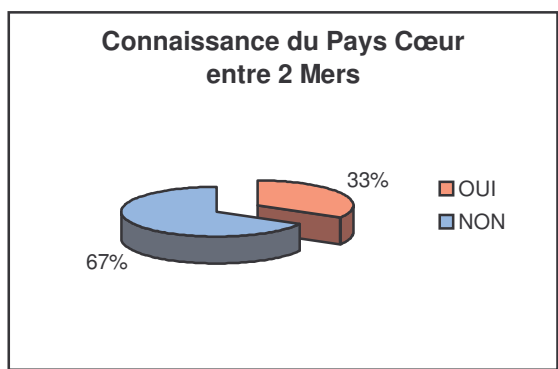


En nombre de 1ères places

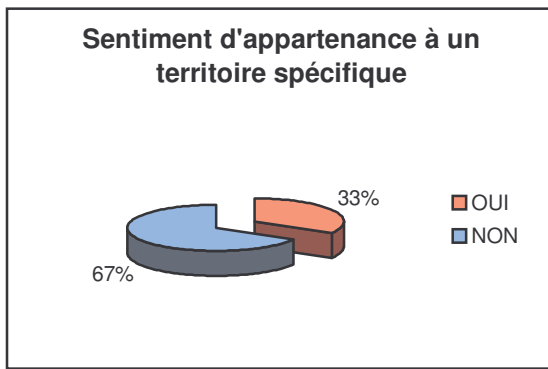
écoles et enseignement	7
équipements commerciaux	4
transports collectifs	2
crèches, haltes-garderies	5
culture et animation	1
sports et loisirs	3
autres	0

→ Les attentes fortes en matière de crèches et d'équipements scolaires ainsi qu'une augmentation de l'offre commerciale sont symptomatiques d'une population nouvelle, souvent composée de jeunes ménages, mise en évidence par le dernier recensement.

### 3) L'activité économique et le Pays Cœur entre 2 Mers

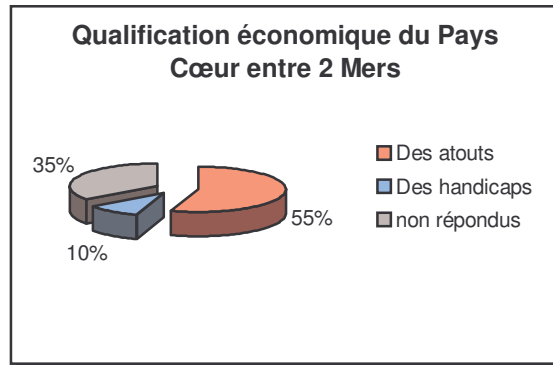


OUI	7
NON	14



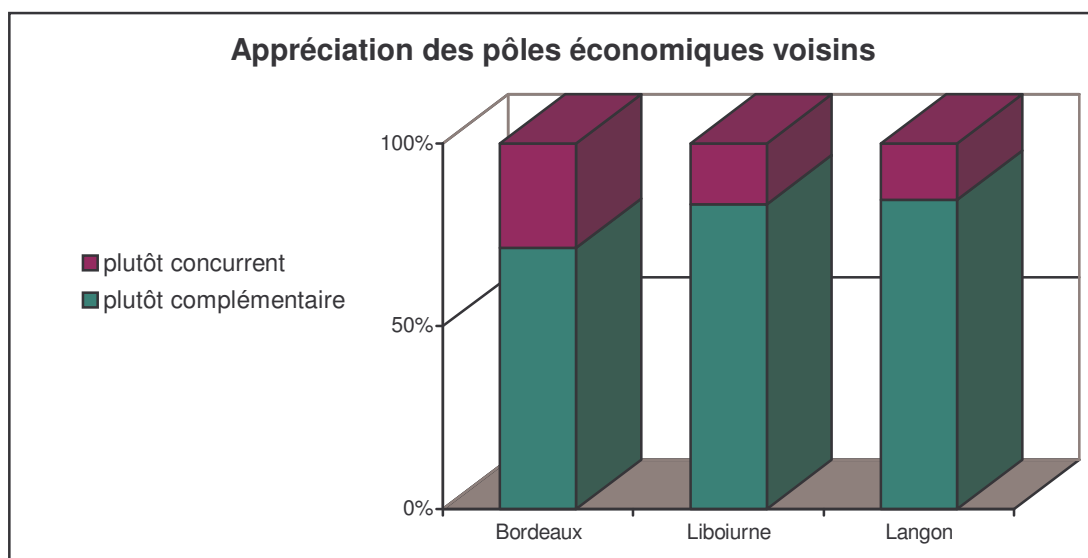
OUI	7
NON	14

→ Il est symptomatique de constater que les entrepreneurs interrogés n'ont qu'une faible connaissance du Pays Cœur entre 2 Mers (notamment dans son périmètre exact qui est vague pour eux) et donc, que faiblement le sentiment d'appartenir à un territoire à part entière. Ce sentiment s'explique en grande partie par une multi-polarisation exogène freinant l'émergence d'un territoire solidaire et d'une identité commune. Il est donc essentiel de communiquer auprès des entreprises sur la notion de Pays et les potentialités d'une telle intercommunalité.



Des atouts	11
Des handicaps	2
non répondus	7

➔ Les entrepreneurs interrogés considèrent majoritairement que le Pays Cœur entre 2 Mers dispose d'atouts en matière économique (les perspectives de développement, la dimension humaine, la proximité des infrastructures). Ces avantages se justifient essentiellement par la qualité de vie que peut apporter le territoire et donc à le rendre attractif. Les handicaps, bien que moins nombreux, sont clairement identifiés: implantation difficile, prix prohibitifs...

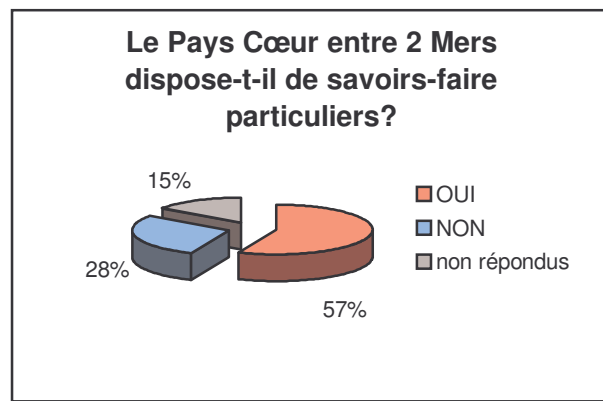


	Bordeaux	Libourne	Langon
<b>plutôt complémentaire</b>	10	10	11
<b>plutôt concurrent</b>	4	2	2

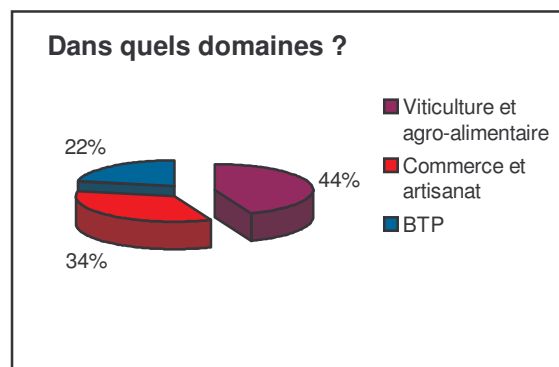
→ Globalement, les entrepreneurs du Pays Cœur entre 2 Mers ne s'inscrivent pas dans un rapport concurrentiel avec les pôles économiques voisins. En cela, ils semblent avoir parfaitement assimilé l'interdépendance (voire la complémentarité potentielle) existant entre le Pays et les polarités avoisinantes.

Cependant un taux aussi élevé peut également être interprété comme le signe d'une dépendance marquée envers ces pôles économiques régionaux.

◆ ◆ ◆ ◆ ◆



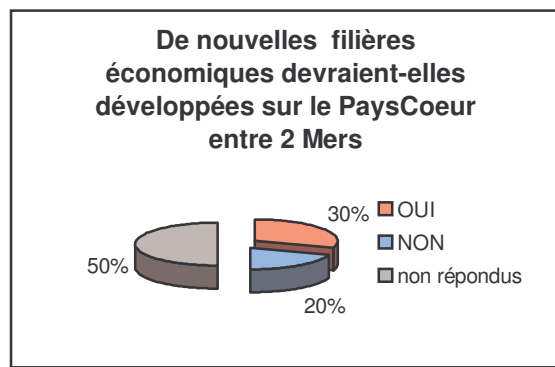
OUI	11
NON	3
Non répondus	6



Viticulture et agro alimentaire	11
commerce et artisanat	2
nouvelle techno, information et communication	0
Pharmacie et biotechnologie	0
Bâtiment et travaux publics	3
Autres	0

→ Les savoirs-faire du Pays Cœur entre 2 Mers mis en évidence par le questionnaire reflètent assez fidèlement les activités économiques dominantes dans la région notamment la viticulture prédominante dans ce secteur.

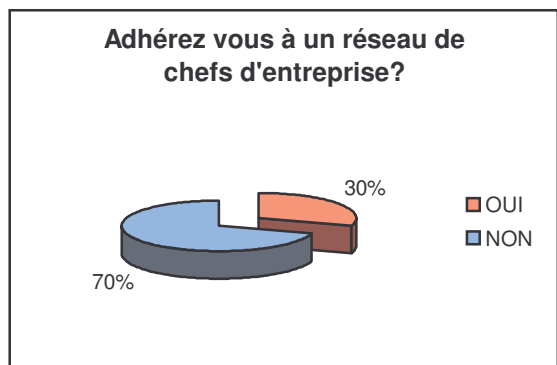
◆ ◆ ◆ ◆ ◆



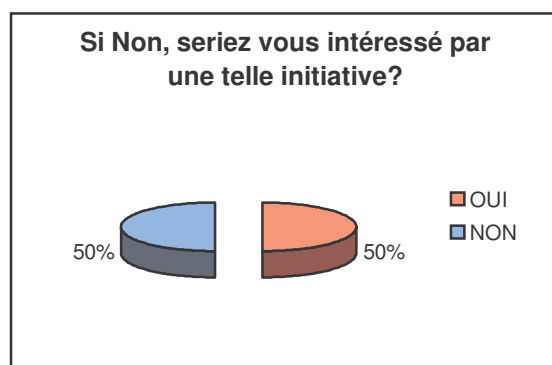
OUI	6
NON	4

→ Si les entrepreneurs interrogés reconnaissent au Pays Cœur entre 2 Mers des savoir-faire particuliers dans le domaine économique (cf. ci-avant), ils restent pour le moins indécis quant au développement de nouveaux secteurs d'activité pour l'ensemble du territoire (50% des entreprises n'ayant pas répondu).

♦ ♦ ♦ ♦



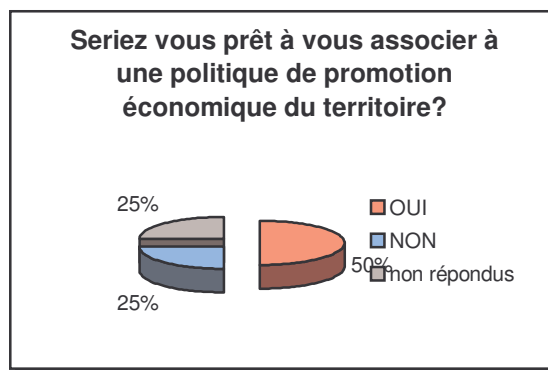
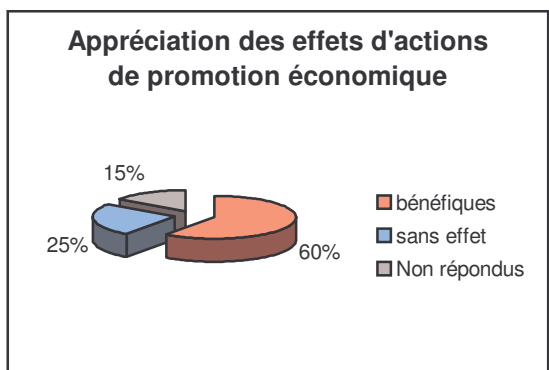
OUI	6
NON	14



OUI	6
NON	6

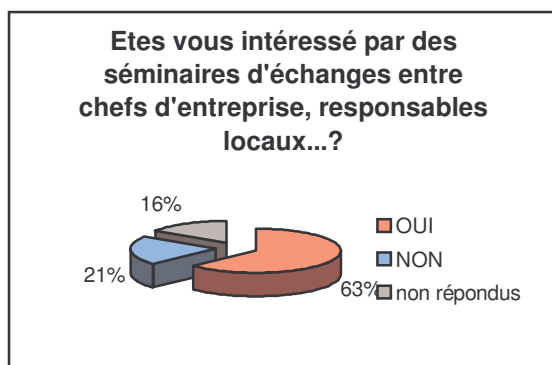
→ Le faible taux d'appartenance à de telles associations (ainsi que le relatif désintérêt à leur rencontre) est essentiellement dû à la nature et à la taille des entreprises interrogées: la majorité d'entre elles sont des PME de moins de 10 salariés.

A l'inverse, les chefs d'entreprises plus importantes adhèrent le plus souvent à ce type de groupements, qu'ils soient locaux ou nationaux.



Bénéfiques	12
Sans effet	5
Non répondus	3

OUI	10
NON	5
Non répondus	5



OUI	12
NON	4
Non répondus	4

➔ L'appréciation globalement positive à ces trois questions soulignent l'implication (ou plus exactement le désir d'implication) de certains chefs d'entreprise du Pays Cœur entre 2 Mers dans le développement économique local. L'adhésion à de tels projets devrait donc être en mesure de tirer le sentiment d'appartenance à un territoire spécifique vers des niveaux plus élevés que ceux mis en évidence par le questionnaire.

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

## Conclusion:

Pour conclure, il semble pertinent de revenir sur un certain nombre de points importants:

- **L'implantation des PME sur le Pays Cœur entre 2 Mers relève en grande partie de raisons historiques ou familiales.** Ce constat amène deux types de réflexions:

- D'une part, cela confirme que le Pays Cœur entre 2 Mers peut se prévaloir d'une attractivité économique et d'une capacité de "fidélisation". Ainsi, les porteurs de projets originaires du Pays tendent à considérer que celui-ci est le cadre idéal pour l'implantation de leur activité et ne voient donc aucune raison de localiser cette dernière sur un autre territoire. Cela constitue un atout non négligeable, à condition de pouvoir en profiter en mettant en place des incitations pertinentes à la création d'entreprise et à la "mise en réseau".
- D'autre part, cela ne signifie pas pour autant que le territoire doit renoncer à attirer des entrepreneurs extérieurs à la région. Cette ambition est au contraire nécessaire à un développement économique local conséquent et équilibré.

- **Les PME du Pays Cœur entre 2 Mers recrutent majoritairement localement.** Elles disent parallèlement éprouver des difficultés quant au recrutement de main d'œuvre qualifiée. Pour répondre à cette attente, le Pays Cœur entre 2 Mers ne peut pas seulement se reposer sur le développement éventuel de filières professionnelles adéquates. Il s'agit donc de valoriser des formations qualifiantes qui correspondent aux besoins spécifiques du territoire. La mise en adéquation entre les demandeurs d'emploi et les entreprises recruteuses devra quoi qu'il en soit s'élargir et s'accroître sur l'ensemble du territoire du Pays Cœur entre 2 Mers.

- Un effort de réflexion est à mener en partenariat avec les chefs d'entreprise concernant **la transmission des PME**. Ce point est sensible puisque dans une dizaine d'années, plus d'un tiers des artisans aura atteint l'âge de la retraite, sans systématiquement disposer d'un repreneur.

- Concernant l'intervention nécessaire des collectivités publiques, les dirigeants de PME souhaitent que l'effort soit porté plus particulièrement sur **les infrastructures de communication** qui constituent une condition indispensable au développement d'une activité économique équilibrée sur l'ensemble du territoire.

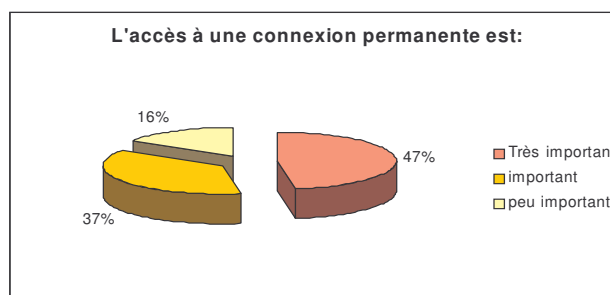
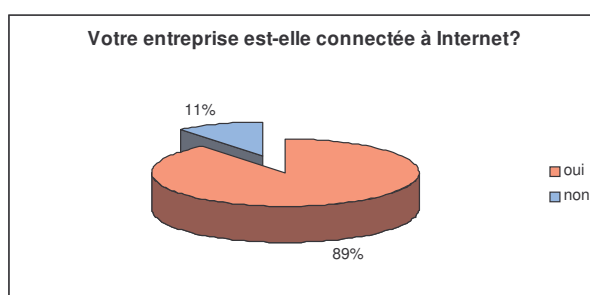
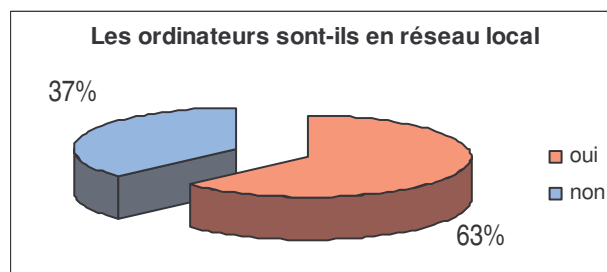
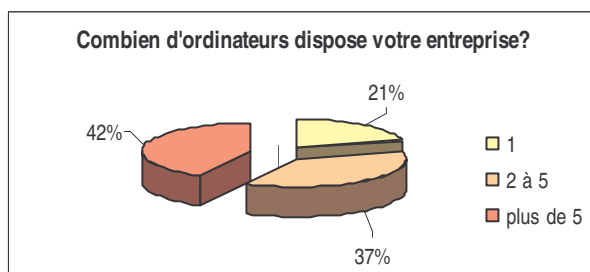


- Le sentiment **d'appartenance à un territoire spécifique** reste encore relativement faible. Pour y remédier, le développement d'une communication et d'un partenariat actif, vecteur d'une image forte, semble pertinent.

- On peut enfin noter une volonté non négligeable de la part des dirigeants de PME d'être impliqués dans des **actions de promotion du territoire**, d'autant plus qu'ils jugent ce type de projets plutôt positifs pour leur activité.

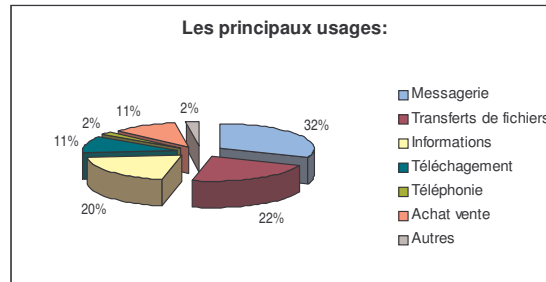
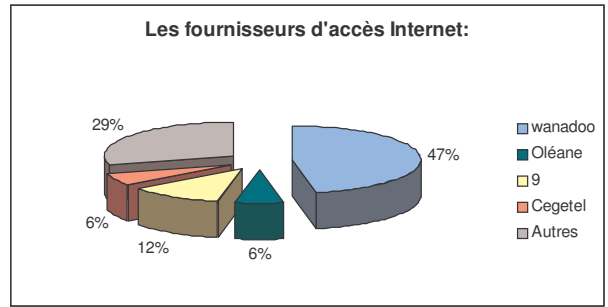
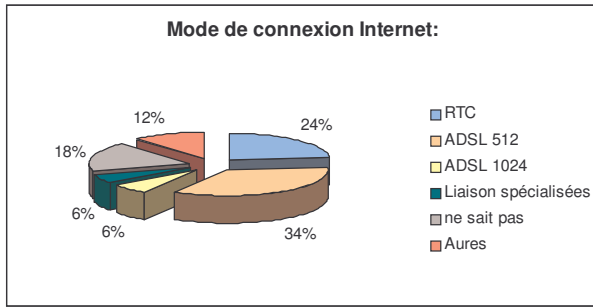


## 4) Volet TIC



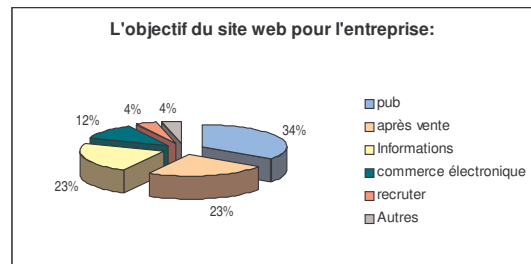
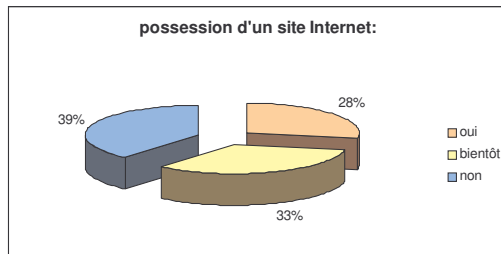
Le nombre d'ordinateurs est en corrélation avec le nombre d'effectifs de l'entreprise. Les ordinateurs possèdent majoritairement une connexion Internet qu'ils considèrent comme importante pour le développement de l'entreprise. Ils sont également nombreux à avoir installé un réseau local.

Quelques entreprises ne possédant pas Internet, considèrent que c'est une charge supplémentaire au niveau de leur budget pour le peu d'utilité. Elles envisagent toutefois de s'y connecter d'ici 1 à 2 ans.



Les modes de connexion Internet sont disparates mais ils concernent essentiellement les hauts débits. Les entreprises en sont généralement satisfaites. Cependant, les quelques insatisfaits correspondent aux connexions à faible débit et déplorent donc la lenteur.

Le fournisseur d'accès Internet Wanadoo détient le monopole mais les autres fournisseurs restent nombreux sur le marché (Free, World Online, Tiscali, AT and T....).



La majorité des entreprises possèdent ou ont à l'étude un site web. Ce site leur permet majoritairement de faire de la publicité, rechercher des informations et d'améliorer l'après vente. La plupart des fonctions d'un site sont utilisées à bon escient.

Une bonne partie des entreprises seraient prêtes à souscrire à un autre type de connexion Internet permettant un débit plus important mais à la condition d'un faible coût.